

## Extrait du Conseil Municipal du 17 décembre 2020

### Amendes de police et DETR

Après présentation du projet d'extension du chemin piétonnier existant permettant de relier en toute sécurité l'arrêt de bus et également le chemin du Terme, le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet qui s'élève à 40 748 € HT et donne tous pouvoirs au maire pour solliciter une subvention au titre des amendes de police et une subvention au titre de la DETR 2021.

Le conseil municipal approuve également à l'unanimité deux autres projets pouvant faire l'objet de demandes de subvention en fonction de l'enveloppe DETR du plan de relance et de la priorisation des dossiers. Il s'agit :

- de la pose d'un enrobé sur l'ensemble des trottoirs du lotissement de la Garenne pour un montant de 48 634 € HT,
- de la sécurisation, par la pose de rambardes de sécurité, du chemin menant à l'église et du remplacement d'un garde corps non réglementaire rue du Terme, le tout pour un montant de 25 882,50 HT.

### Site internet

Pour compléter notre offre de communication, le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise en place d'un site internet offrant à nos administrés la possibilité d'avoir un accès à l'ensemble des documents administratifs, de télécharger les arrêtés municipaux, de pouvoir réserver les salles communales en ligne, etc.

L'entreprise ATELIER-111, spécialisée dans l'élaboration de sites internet clé en main pour les petites collectivités, nous propose une formule adaptée à 745,20 € TTC.

### Arasement et curage des fossés

Suite à l'accord de principe du conseil municipal pour effectuer rapidement, avant l'hiver, l'arasement de 5,600 km de bordures de routes et de chemins et le curage de 2,100 km de fossés, l'entreprise NATURE ENVIRONNEMENT de MORLEY (55) a effectué les travaux. Le montant de la prestation est de 6 706 € HT.

### Élagage des arbres le long des chemins communaux empruntés par les engins agricoles

Suite à l'accord de principe du conseil municipal pour effectuer l'élagage des chemins communaux empruntés par les engins agricoles, l'entreprise NATURE ENVIRONNEMENT de MORLEY (55) a effectué les travaux. La facture a été partagée par moitié entre la commune et l'Association Foncière, à savoir 2 500 € chacun.

### Rangement et inventaire du matériel de l'atelier municipal rue R. Poincaré

Cet atelier, d'une grande capacité de rangement, est actuellement en désordre et doit faire l'objet d'un inventaire et d'un classement par lots. Il va aussi devoir accueillir le nouveau véhicule communal électrique.

Pour ce faire, 12 m de rayonnages de grandes capacités ont été commandés pour la somme de 1 159,50 € HT. Un accord de principe avait été demandé antérieurement, suite promotions en cours.

### Mise en place de clés pass pour les bâtiments communaux

Actuellement, de très nombreuses clés existent pour les bâtiments communaux, et par sécurité, nous souhaitons limiter leur nombre. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la facture de la société TRENOIS DECAMPS d'un montant de 1 619,47 € TTC pour la création de ces pass. La pose se fera quant à elle, en régie.